

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02579

Numéro SIREN : 483 975 538

Nom ou dénomination : FINANCIERE BSGM

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 14373

# Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 04/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/14373

### Déposant :

Nom/dénomination : FINANCIERE BSGM

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 483 975 538

N° gestion : 2005 B 02579



*Handwritten signature in blue ink.*



# COMPTES ANNUELS



*Handwritten signature*

# BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Valeurs au 31/12/19		% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
			2		2
s similaires	83 850	18 360	65 490	69 970	
orelles en cours					
x outillages relles n cours					
2)	2 740 900		2 740 900	2 740 900	90
articipations é de portefeuille					
ières	<b>2 824 750</b>	<b>18 360</b>	<b>2 806 390</b>	<b>2 810 870</b>	<b>94</b>
appro s et services) is					
ommandes	78 170		78 170	40 950	6
versé	104 004		104 004	175 480	7
	2 605		2 605	20 620	1
	1 906		1 906	1 728	
ercices brunts	<b>186 685</b>		<b>186 685</b>	<b>238 778</b>	<b>8</b>
	<b>3 011 435</b>	<b>18 360</b>	<b>2 993 075</b>	<b>3 049 647</b>	<b>100</b>



*Handwritten signature or mark.*

# BILAN - PASSIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
5 710 ) ort	5 710		5 710	
	134 620	5	134 620	4
	750	87	750	86
actuelles	2 611 029		2 622 042	
erte)	78 020	3	22 986	1
	2 830 128	95	2 786 109	91
	<b>2 830 128</b>	<b>95</b>	<b>2 786 109</b>	<b>91</b>
icipatifs				
issements de crédit (2) ses (3) mandes en cours	72 575	2	177 437	6
	1 124		911	
	7 084		5 307	
es rattachés	82 100	3	79 884	3
	63			
	<b>162 947</b>	<b>5</b>	<b>263 539</b>	<b>9</b>
	<b>2 993 075</b>	<b>100</b>	<b>3 049 647</b>	<b>100</b>
de banques	162 947		263 539	



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
s)	384 842	100	344 500	100	40 342	12
	<b>384 842</b>	<b>100</b>	<b>344 500</b>	<b>100</b>	<b>40 342</b>	<b>12</b>
ges	3 600	1	3 799	1	-199	-5
	2		33		-31	-93
<b>TATION</b>	<b>388 445</b>	<b>101</b>	<b>348 332</b>	<b>101</b>	<b>40 113</b>	<b>12</b>
tres						
	38 983	10	48 793	14	-9 810	-20
lés	2 830	1	3 617	1	-787	-22
	179 211	47	172 169	50	7 042	4
	81 774	21	79 913	23	1 861	2
ations						
ts	7 330	2	6 600	2	730	11
éc.						
	13		21		-8	-36
<b>TATION</b>	<b>310 141</b>	<b>81</b>	<b>311 114</b>	<b>90</b>	<b>-973</b>	
	<b>78 304</b>	<b>20</b>	<b>37 218</b>	<b>11</b>	<b>41 086</b>	<b>110</b>
ons faites						



*Handwritten signature or mark in blue ink.*

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
(3)						
f immo. (3)						
s (3)	990				990	
ransferts						
mobilières						
<b>ERS</b>	<b>990</b>				<b>990</b>	
.						
)	1 275				1 275	
obilières de						
<b>RES</b>	<b>1 275</b>				<b>1 275</b>	
	<b>-284</b>				<b>-284</b>	
ôts	<b>78 020</b>	<b>20</b>	<b>37 218</b>	<b>11</b>	<b>40 801</b>	<b>110</b>
ns,						
<b>NNELS</b>						
			968		-968	-100
, prov.						
<b>NNELLES</b>			<b>968</b>		<b>-968</b>	<b>-100</b>
			<b>-968</b>		<b>968</b>	<b>100</b>
cs						
			13 264	4	-13 264	-100
	<b>389 435</b>	<b>101</b>	<b>348 332</b>	<b>101</b>	<b>41 103</b>	<b>12</b>
	<b>311 415</b>	<b>81</b>	<b>325 346</b>	<b>94</b>	<b>-13 930</b>	<b>-4</b>
	<b>78 020</b>	<b>20</b>	<b>22 986</b>	<b>7</b>	<b>55 033</b>	<b>239</b>



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

# ANNEXE COMPTABLE



*Handwritten signature*

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

## ES DE L'EXERCICE

après font partie intégrante des comptes annuels.

répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 993 075,34 Euros, et le exercice dégage un bénéfice de 78 019,79 Euros.

12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

été établis le 26/05/2020.

ons des précisions concernant les faits suivants :

signature d'un contrat de licence de marque entre la Sté Financière BSGM et la Sté ERBTP  
e annuelle fixe de 24 000€ HT se poursuivant sur l'exercice 2019.

signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatiques et de mutualisation  
é Financière BSGM.

montants facturés sont les suivants :

BTP pour un montant annuel de 21 125 HT

GEDDA pour un montant annuel de 20 625 HT.

au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23  
un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des  
au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits  
ent au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués  
événement et de ses conséquences.

osition du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que  
a pas d'impact significatif, à ce jour sur son activité qui pourrait remettre en cause la

## OMPTABLES

rales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence,  
hèses de base :

à et continuité de l'exploitation

des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

e des exercices

les générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

etenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts

u 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les  
nt N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

glement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des  
méthode prospective.



*Handwritten signature in blue ink.*

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

## **CORPORELLES**

corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## **ACTIFS IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **MODALITÉS DE PRÉSENTATION**

la composition et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE**

SAS FINANCIERE BSGM est la tête du Groupe FINANCIERE BSGM qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS FINANCIERE BSGM, détenue à 100% par la SAS FINANCIERE BSGM.

- En conséquence, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts sur le revenu à l'occasion de la détermination de l'impôt sur le revenu.

Le montant de l'impôt sur les sociétés du Groupe FINANCIERE BSGM s'est élevé à 78 020 € pour l'exercice 2019.

Le montant de l'impôt sur les sociétés du Groupe s'est élevé à 26 408 788 € hors taxes.



*Handwritten signature in blue ink.*



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## IONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>TOTAL</b>				
es	11 030	7 330		18 360
gen. aménag.				
industriels				
ncem. amén.				
rt				
rmatiq., mob.				
ables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 030</b>	<b>7 330</b>		<b>18 360</b>

## ION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

entiel durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

l'exercice es réparties ercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
---------------------------------------	---------------------------------------	---------------	--	---------------------------------------



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

## Filiales et participations (1)

**A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES  
FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)**

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- SOGEDDA - SAINT LOUBES -
- 4BMK - BORDEAUX -
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	105 000	3 667 574	100,00	2 740 000	2 740 000	2 740 000	900	216 826	26 023 946	-700 426	75 000
	1 000	-11 552	90,00	900	900	900	75 279	216 826	62 772	62 772	75 000

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (a) ou (b) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette				

## Filiales et participations (1)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## A CLÔTURE DE L'EXERCICE

S CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
participations			
ncières			
	78 170	78 170	
: prov. / dep. antér.			
chés			
rganismes sociaux	2 157	2 157	
ur les bénéfiques	23 926	23 926	
a valeur ajoutée	1 382	1 382	
pôts, taxes & versements assimilés			
	76 540	76 540	
ances rel. op. de pens. de titres)			
ce	1 906	1 906	
<b>TOTAUX</b>	<b>184 080</b>	<b>184 080</b>	
ésentatives de titres prêtés			
s en cours d'exercice			
ents obtenus en cours d'exercice			
aux associés (pers.physiques)			



Handwritten signature in blue ink.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## D'AVANCE

Les avances ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est ultérieure.

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

### MONTANT

1 906

**TOTAL**

**1 906**

### INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

### MONTANT

Participations  
Financières  
Autres rattachés

990

**TOTAL**

**990**



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS FINANCIERE BSGM**

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

## TAL SOCIAL

### ENTES CATÉGORIES DE TITRES

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
social au début de l'exercice	571,00	10,00
ice		
l'exercice		
social à la fin d'exercice	571,00	10,00



*Handwritten signature in blue ink.*

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
s (1)				
l'origine				
à l'origine				
ers (1)(2)				
	8 208	8 208		
	22 575	22 575		
s sociaux	38 288	38 288		
ces				
outée	18 877	18 877		
es				
assimilés	2 360	2 360		
rattachés				
	72 575	72 575		
e titr.)	63	63		
npruntés				
<b>TOTAUX</b>	<b>162 947</b>	<b>162 947</b>		
d'exercice				
urs d'exer.				
tt/associés				



Handwritten signature in blue ink.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Charges convertibles	
Charges financières	
Charges des établissements de crédit	
Charges financières divers	1 275
Comptes rattachés	7 084
Autres	32 733
Charges et comptes rattachés	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>41 092</b>



*Handwritten signature or mark in blue ink.*

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## À LA RETRAITE

La retraite s'élevé à la clôture de l'exercice à 67 798,00 Euros.

Il a été comptabilisé.

Les paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

0,80 %

65 ans

Les cotisations de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM. Les possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 Juin 2014 de l'Assemblée Générale Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel

Les cotisations entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

ont été versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux

Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
		216 826			216 826

		<b>216 826</b>			<b>216 826</b>
Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
		<b>216 826</b>			<b>216 826</b>



Handwritten signature or initials.



*Handwritten signature in blue ink.*

**FINANCIERE BSGM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 710 euros**  
**Siège social : 11, Chemin des Brions, 33450 SAINT LOUBES**  
**483 975 538 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 78 019,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	78 019,79 euros
A titre de dividendes au profit des associés titulaire d'actions de préférence dite de catégorie P Soit 1 700,00 euros par action	34 000,00 euros
Le solde	----- 44 019,79 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 655 048,50 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 34 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



امس مسدس

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes bruts	Dividende unitaire actions P (prioritaires)	Dividende unitaire actions O (ordinaires)	Montant des dividendes éligibles à la réfaction
31/12/2016	34 000 €	1 700 €	0	34 000 €
31/12/2017	134 000 €	1 700 €	181,49 €	134 000 €
31/12/2018	34 000 €	1 700 €	0	34 000 €

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Frédéric BERTIN



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
Domaine de Pelus  
11 rue Archimède  
33692 Mérignac Cedex  
France

Téléphone :  
Télécopie :  
Site internet

+33 (0)5 56 42 43 44  
+33 (0)5 56 42 43 80  
www.kpmg.fr

*FINANCIERE BSGM S.A.S.*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019  
FINANCIERE BSGM S.A.S.  
11 Chemin des Brions - 33450 Saint Loubès  
*Ce rapport contient 21 pages*

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



*Handwritten signature*



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
Domaine de Pelus  
11 rue Archimède  
33692 Mérignac Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : www.kpmg.fr

## **FINANCIERE BSGM S.A.S.**

Siège social : 11 Chemin des Brions - 33450 Saint Loubès  
Capital social : € 5.710

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A la collectivité des associés de la société FINANCIERE BSGM S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE BSGM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



*Handwritten signature*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 26 juin 2020

KPMG S.A.

Aurélié Lalanne  
Associée

# BILAN - ACTIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19		% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles				2	2
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	83 850	18 360	65 490	69 970	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				92	90
Participations	2 740 900		2 740 900	2 740 900	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 824 750</b>	<b>18 360</b>	<b>2 806 390</b>	<b>94</b>	<b>2 810 870</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				6	7
Clients (3)	78 170		78 170	40 950	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Autres créances (3)	104 004		104 004	175 480	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 605		2 605	20 620	1
Charges constatées d'avance (3)	1 906		1 906	1 728	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>186 685</b>		<b>186 685</b>	<b>6</b>	<b>238 778</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 011 435</b>	<b>18 360</b>	<b>2 993 075</b>	<b>100</b>	<b>3 049 647</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an (brut)  
(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 5 710 )	5 710		5 710	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	134 620	5	134 620	4
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		87		86
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 611 029		2 622 042	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	78 020	3	22 986	1
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 830 128</b>	<b>95</b>	<b>2 786 109</b>	<b>91</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 830 128</b>	<b>95</b>	<b>2 786 109</b>	<b>91</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	72 575	2	177 437	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	1 124		911	
Fournisseurs, factures non parvenues	7 084		5 307	
Dettes fiscales et sociales	82 100	3	79 884	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	63			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>162 947</b>	<b>5</b>	<b>263 539</b>	<b>9</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 993 075</b>	<b>100</b>	<b>3 049 647</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

162 947

263 539

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	384 842	100	344 500	100	40 342	12
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>384 842</b>	<b>100</b>	<b>344 500</b>	<b>100</b>	<b>40 342</b>	<b>12</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 600	1	3 799	1	-199	-5
Autres produits	2		33		-31	-93
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>388 445</b>	<b>101</b>	<b>348 332</b>	<b>101</b>	<b>40 113</b>	<b>12</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	38 983	10	48 793	14	-9 810	-20
Impôts, taxes et versements assimilés	2 830	1	3 617	1	-787	-22
Salaires et traitements	179 211	47	172 169	50	7 042	4
Charges sociales	81 774	21	79 913	23	1 861	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	7 330	2	6 600	2	730	11
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	13		21		-8	-36
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>310 141</b>	<b>81</b>	<b>311 114</b>	<b>90</b>	<b>-973</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>78 304</b>	<b>20</b>	<b>37 218</b>	<b>11</b>	<b>41 086</b>	<b>110</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	990				990	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>990</b>				<b>990</b>	
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 275				1 275	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 275</b>				<b>1 275</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-284</b>				<b>-284</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>78 020</b>	<b>20</b>	<b>37 218</b>	<b>11</b>	<b>40 801</b>	<b>110</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			968		-968	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>968</b>		<b>-968</b>	<b>-100</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-968</b>		<b>968</b>	<b>100</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices			13 264	4	-13 264	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>389 435</b>	<b>101</b>	<b>348 332</b>	<b>101</b>	<b>41 103</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>311 415</b>	<b>81</b>	<b>325 346</b>	<b>94</b>	<b>-13 930</b>	<b>-4</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>78 020</b>	<b>20</b>	<b>22 986</b>	<b>7</b>	<b>55 033</b>	<b>239</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# ANNEXE COMPTABLE



*Handwritten signature or initials in blue ink.*

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 993 075,34 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 78 019,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/05/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de licence de marque entre la Sté Financière BSGM et la Sté ERBTP moyennant une redevance annuelle fixe de 24 000€ HT se poursuivant sur l'exercice 2019.

- Sur l'exercice 2017, signature d'un contrat de mise à disposition de moyens informatiques et de mutualisation de ressources entre la Sté Financière BSGM.

Sur l'exercice 2019, les montants facturés sont les suivants :

- la Sté ERBTP pour un montant annuel de 21 125 HT
- la Sté SOGEDDA pour un montant annuel de 20 625 HT.

- La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif, à ce jour sur son activité qui pourrait remettre en cause la continuité d'exploitation.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## CHANGEMENT DE MÉTHODE ET DE PRÉSENTATION

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## INTÉGRATION FISCALE : SOCIÉTÉ MÈRE

La société Financière BSGM est la tête du Groupe FINANCIERE BSGM qui est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le périmètre d'intégration du Groupe Financière BSGM comprend :

- la SAS SOGEDDA, société détenue à 100% par la SAS FINANCIERE BSGM.

Compte tenu de cette situation, il est tenu compte des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts relatives à l'Intégration Fiscale.

Le résultat fiscal du Groupe FINANCIERE BSGM s'est élevé à 78 020 € pour l'exercice 2019.

Le chiffre d'affaires hors taxes du Groupe s'est élevé à 26 408 788 € hors taxes.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	81 000	2 850
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	2 740 900	
TOTAL		2 740 900		
TOTAL GENERAL		2 821 900		2 850

  

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		83 850	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts & autres immob. financières			2 740 900
TOTAL				2 740 900	
TOTAL GENERAL				2 824 750	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 030	7 330		18 360
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL	11 030	7 330		18 360

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SOGEDDA - SAINT LOUBES -	105 000	3 667 574	100,00	2 740 000	2 740 000			26 023 946	-700 426	
4BMK - BORDEAUX -	1 000	-11 552	90,00	900	900	75 279	216 826		62 772	75 000
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute			Nette						
<p><b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b></p> <p>1. Filiales non reprises au §A :</p> <p>a. Filiales françaises</p> <p>b. Filiales étrangères</p> <p>2. Participations non reprises au §A :</p> <p>a. Dans des sociétés françaises</p> <p>b. Dans des sociétés étrangères</p>										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	78 170	78 170	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 157	2 157	
	Impôts sur les bénéfices	23 926	23 926	
	Etat & autres coll. publiques	1 382	1 382	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	76 540	76 540		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	1 906	1 906		
<b>TOTAUX</b>		<b>184 080</b>	<b>184 080</b>	
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 906
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 906

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	990
Disponibilités	
TOTAL	990

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	571,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	571,00	10,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 208	8 208		
Personnel & comptes rattachés	22 575	22 575		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	38 288	38 288		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 877	18 877		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 360	2 360		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	72 575	72 575		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	63	63		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>162 947</b>	<b>162 947</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 084
Dettes fiscales et sociales	32 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>41 092</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS FINANCIERE BSGM

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 67 798,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,80 %

Départ volontaire à 65 ans

Rotation lente

CCN n° 3002

Le montant des indemnités de départ à la retraite ne figure pas dans les comptes annuels de la SAS FINANCIERE BSGM conformément aux possibilités offertes par l'article L.123-13 du Code de Commerce et l'avis n°00-A du 6 juillet 2000 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

La société FINANCIERE BSGM a cependant souscrit des contrats spécifiques pour l'ensemble de son personnel auprès de :

- SMABTP pour les salariés entrant dans la catégorie du personnel Cadres,

Les cotisations versées au cours de l'exercice auprès de ces organismes sont inscrites dans les comptes sociaux de la société.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société			216 826			216 826
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>			<b>216 826</b>			<b>216 826</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>			<b>216 826</b>			<b>216 826</b>